

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

4^e Café « Prison »

Patients psychiques incarcérés - leur sortie se prépare dans la prison

- *Des patients psychiques en prison, à quoi bon ?*
- *Malades psychiques et pourtant en prison - La parole à qui s'en préoccupe de jour en jour*
- *Proches de malades psychiques en prison, leur vie – leur place – leur rôle*

Tels étaient les titres des trois des premiers Cafés « Prison » organisés par le Graap-Association.

Avec ce quatrième Café "Prison", nous voulons entrer concrètement dans la préparation à la sortie des patients psychiques incarcérés et qui n'ont pas commis de délits de sang ni sexuels.

Il y a bien sûr la procédure qui règle ces préparatifs, et, il y a aussi les attentes, les peurs, les angoisses, les craintes, les incertitudes des patients incarcérés, des proches, comme celles des professionnels.

À cette étape du processus vers la sortie, l'hôpital psychiatrique est une ressource souvent exploitée; les EMS, Foyers et ESE jouent, eux aussi, un rôle important voire décisif. Tous ces partenaires seront là et témoigneront de leurs riches expériences. Nous saluons la présence, entre autres, de M. Alexandre Viscardi, chef de l'Office d'exécution des peines du canton de Vaud, qui nous parlera de son travail au quotidien face à ce type de situations.

Après les dernières tragédies vécues en Romandie, oser parler publiquement de patients psychiques incarcérés et de sorties de prison est certainement un défi que nous voulons relever dans la confiance. Les participants à nos débats ont toujours fait preuve d'un haut niveau de respect des positions, des avis et des expériences des uns et des autres. L'authenticité des témoignages des personnes qui prennent la parole nous permet d'atteindre l'un des objectifs essentiels de ces cafés: contribuer à mieux comprendre la double réalité de la prison et de la maladie psychique au sein de notre communauté.

La période que nous vivons questionne sans doute beaucoup la prison, sur tous les plans. Pour notre part, nous aimerions centrer le débat plus particulièrement sur la problématique posée par les patients psychiques qui ne sont pas à leur place en prison.

Entrée Libre

Contact : Madeleine Pont, présidente du Graap-association, tél. 079 212 54 12,
E-mail : madeleine.pont@graap.ch